

INNOVATIONS DANS LES SERVICES DE VULGARISATION ET DE CONSEIL CONFÉRENCE INTERNATIONALE

15 - 18 NOVEMBRE 2011 NAIROBI, KENYA

HTTP://EXTENSIONCONFERENCE2011.CTA.INT





























Mettre les connaissances au service des politiques et des actions en faveur de l'alimentation et des moyens de subsistance

PRÉAMBULE

Les petits exploitants agricoles, notamment les paysans pauvres qui vivent dans des zones rurales éloignées, n'ont pas accès de façon appropriée aux services de conseil et de vulgarisation agricoles. Leur inaptitude à articuler la demande et l'incapacité des autres acteurs à appréhender leurs besoins et leurs attentes ne leur permettent pas de tirer pleinement parti de ces services. Le rôle limité de ces services en tant que biens publics constitue un obstacle au développement futur de l'agriculture et il apparaît aujourd'hui essentiel de reconcevoir leur rôle au sein du système alimentaire mondial.

Après de nombreuses années de sous-investissement dans l'agriculture, notamment dans les domaines de la vulgarisation, de la recherche, de l'enseignement et de la formation, la situation a bien changé. Les gouvernements et la communauté internationale se sont en effet engagés à mobiliser davantage de ressources pour soutenir le développement agricole et rural. La revitalisation des services de conseil et de vulgarisation, l'évaluation de leur potentiel, ainsi que le renforcement des liens avec les autres acteurs des chaînes de valeur agricoles et des systèmes d'innovation, s'avèrent essentiels pour l'avenir du développement agricole et rural.

Au cours des dernières décennies, les services de conseil et de vulgarisation agricoles ont été réorientés vers la création de systèmes davantage pluralistes, rentables, efficaces, durables et axés sur la demande. Dans la mesure où le succès et l'impact de ces changements n'ont pas encore été pleinement évalués, il s'avère opportun d'examiner les enseignements tirés pour éclairer les futures politiques et pratiques et faire en sorte que les services de conseil et de vulgarisation agricoles jouent un rôle majeur pour aider les pays à répondre aux besoins divers de leurs communautés agricoles et rurales.

Étant donné le regain d'intérêt que suscite aujourd'hui l'agriculture et le rôle vital des services de conseil et de vulgarisation agricoles dans l'amélioration de l'accès aux connaissances et aux marchés, notamment pour des millions de petits exploitants agricoles, il convient de faire le point sur les initiatives et opportunités prometteuses, de définir et de promouvoir des mécanismes visant la généralisation des modèles performants, mais aussi d'améliorer les politiques et les pratiques mises en œuvre dans le but de soutenir les efforts déployés pour lutter contre la faim dans le monde et renforcer les moyens de subsistance de millions de paysans.

Une action concertée est nécessaire pour aider les petits producteurs, y compris les paysans pauvres et les femmes, à renforcer leurs capacités et leur autonomie. Il faut en outre aider les acteurs du développement à améliorer les services de conseil et de vulgarisation, mais aussi s'assurer que ces services demeurent une priorité sur l'agenda national, régional et international consacré à la stratégie politique et au développement.

OBJECTIF

Offrir un **espace** permettant de partager les réflexions et pratiques actuelles et de former des **coalitions** d'agriculteurs, de professionnels, de décideurs et d'autres acteurs clés dans ce domaine en vue de **promouvoir** la mise en œuvre de réformes politiques et de stratégies d'innovation dans les services de conseil et de vulgarisation agricoles en faveur des petits producteurs et exploitants agricoles pauvres, y compris les femmes et les communautés rurales marginalisées.

Thèmes de la conférence

La conférence sera articulée autour de quatre domaines thématiques :

- 1. **Orientations politiques**. Quels enseignements peut-on tirer des réformes des structures de gouvernance, de la baisse des financements publics et de la privatisation accrue des services de conseil et de vulgarisation agricoles au cours des deux dernières décennies ? Cela a-t-il permis de renforcer la responsabilité, l'efficacité, l'autonomisation et l'impact ? Quel rôle l'État doit-il se réserver à l'avenir dans le domaine de la prestation des services de conseil et de vulgarisation agricoles en tant que biens publics ? Quelles réglementations faut-il mettre en place et quels sont les biens et services les plus appropriés pour fournir des services de conseil et de vulgarisation agricoles qui permettront aux pays d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, quelle que soit leur situation socio-économique et agro-écologique ? Comment combler le fossé des connaissances ?
- 2. Renforcement des capacités. Quelles nouvelles connaissances, compétences et infrastructures faut-il développer face au rôle accru des services de conseil et de vulgarisation agricoles? Comment renforcer au mieux les capacités des acteurs concernés (agriculteurs, organisations et réseaux) à court et moyen terme? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités? Comment combler le fossé des connaissances existant? Quels types et niveaux d'investissement faut-il privilégier?
- 3. **Outils et approches**. Quels sont les approches et outils (y compris l'utilisation des TIC et des médias) innovants jugés les plus efficaces pour fournir des services de conseil et de vulgarisation agricoles ? Comment recenser et partager les meilleures pratiques qui fournissent des enseignements utiles dans les pays et les régions avec les décideurs politiques, les acteurs du développement et les professionnels de la vulgarisation ? Comment optimiser et généraliser ces meilleures pratiques pour assurer la qualité, la rentabilité, la durabilité et l'impact de ces services sur la productivité agricole, les moyens de subsistance durables et la gestion des ressources naturelles ?
- 4. **Réseaux d'apprentissage**. Dans quelle mesure l'apprentissage contribue-t-il à améliorer l'efficacité et à renforcer l'impact des services de conseil et de vulgarisation agricoles ? Quels dispositifs institutionnels faut-il mettre en place pour permettre aux agriculteurs de se former tout au long de leur vie afin de développer une dynamique d'innovation permanente ? Quelle forme doivent-ils prendre et comment doivent-ils évoluer ? Quels sont les mécanismes existants pour assurer le suivi-évaluation des services de conseil et de vulgarisation agricoles afin d'appuyer l'apprentissage et renforcer leur responsabilité ? Comment combler le fossé des connaissances existant ?

RÉSULTATS ATTENDUS

- Compréhension partagée et mise en évidence du rôle crucial des services de conseil et de vulgarisation tout au long de la chaîne de valeur agricole et au sein du système d'innovation dans le contexte actuel du développement agricole et rural.
- Définition, approbation et large diffusion d'un ensemble de bonnes pratiques et d'options en matière de politiques destinées à accroître la qualité et l'efficacité des services de conseil et de vulgarisation agricoles à l'avenir.
- Identification, approbation et large diffusion des mécanismes de suivi-évaluation des services de conseil et de vulgarisation agricoles afin d'éclairer les politiques et les pratiques et de favoriser le partage accru des connaissances, l'apprentissage, l'innovation et la responsabilité.
- Identification des priorités de recherche, de renforcement des capacités et d'investissement destinées à améliorer l'impact des services de conseil et de vulgarisation sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles; formulation, approbation et large diffusion des stratégies visant à aborder ces priorités spécifiques.
- Formation d'une coalition d'acteurs œuvrant à l'amélioration des services de conseil et de vulgarisation agricoles en vue de renforcer la résilience des petits producteurs et de réformer le système alimentaire mondial.

DATE ET LIEU

La Conférence internationale se tiendra à l'hôtel Intercontinental de Nairobi (Kenya) du 15 au 18 novembre 2011.

APPEL À SOUMISSION DE RÉSUMÉS, DE DOCUMENTS, DE VIDÉOS, D'ÉTUDES DE CAS, DE PHOTOMONTAGES

Les participants sont invités à soumettre des résumés, des documents complets, des vidéos, des études de cas ou des photomontages en lien avec un ou plusieurs thèmes de la conférence. Veuillez les envoyer à l'adresse <u>extension2011@cta.int</u>, avec copie au FARA (<u>info@fara-africa.org</u>) et au GFRAS (<u>info@g-fras.org</u>) ou visitez le site web de la conférence pour de plus amples informations : http://extensionconference2011.cta.int

PARTICIPANTS

La conférence est ouverte à tous les professionnels de la vulgarisation issus du secteur public/privé et des organisations de la société civile, y compris les représentants des organisations paysannes et de producteurs agricoles, de la communauté de la recherche-développement, du milieu universitaire, des institutions financières, des médias ainsi que les décideurs politiques, les donateurs, les transformateurs et négociants de produits agricoles. Seuls les participants invités répondant aux critères d'éligibilité bénéficieront d'une prise en

charge financière. Les délégués qui prendront en charge eux-mêmes les frais liés à leur participation sont conviés à prendre part à cet événement.

INSCRIPTIONS

Il est demandé à l'ensemble des participants de s'inscrire à l'avance sur le site web de la conférence à l'adresse http://extensionconference2011.cta.int. La date limite d'inscription pour les participants qui souhaitent faire une demande de parrainage est fixée au 15 juillet 2011. Pour les délégués qui prendront en charge eux-mêmes tous les frais liés à leur participation, la date limite d'inscription est fixée au 9 septembre 2011.

Les participants qui ne peuvent remplir le formulaire d'inscription en ligne ont la possibilité de télécharger un formulaire au format PDF, de le remplir puis de le retourner en document attaché à l'adresse <u>extension2011@cta.int</u>, avec copie au FARA (<u>info@fara-africa.org</u>) et au GFRAS (<u>info@g-fras.org</u>).

DATES IMPORTANTES

- Soumission du formulaire d'inscription pour les participants qui souhaitent faire une demande de parrainage – 15 juillet
- Soumission des résumés des propositions de communication, des vidéos, des études de cas, des photomontages et des afiches – 15 juillet
- Soumission du formulaire d'inscription pour les participants qui se prendront euxmêmes en charge – 9 septembre
- Soumission des documents complets et des vidéos, des études de cas, des photomontages et des afiches – 30 septembre

FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES DÉLÉGUÉS PRENANT EN CHARGE EUX-MÊMES LEUR PARTICIPATION

- Délégué local (Kenya) :
 - o 1 jour 25,00 dollars / 19,00 euros
 - o 2 jours 50,00 dollars / 38,00 euros
 - o 3 jours 75,00 dollars / 57,00 euros
 - o Conférence complète 100,00 dollars / 75,00 euros
- Délégué international pays en développement (par exemple : Afrique, Caraïbes, Pacifique, Amérique latine) :
 - o 1 jour 37,50 dollars / 30,00 euros
 - o 2 jours 75,00 dollars / 57,00 euros
 - o 3 jours 112,50 dollars / 85,00 euros
 - o Conférence complète 150,00 dollars / 113,00 euros
- Délégué international pays développé (par exemple : Australie, Europe, Japon, Amérique du Nord) :
 - o 1 jour 90,00 dollars / 70,00 euros
 - o 2 jours 180,00 dollars / 140,00 euros
 - o 3 jours 270,00 dollars / 210,00 euros
 - o Conférence complète 300,00 dollars / 225,00 euros

- Étudiant :
 - o 1 jour 20,00 dollars / 15,00 euros
 - o 2 jours 40,00 dollars / 30,00 euros
 - o 3 jours 50,00 dollars / 38,00 euros
 - o Conférence complète 75,00 dollars / 57,00 euros

LANGUE

La langue officielle de la conférence sera l'anglais. Un service d'interprétation sera assuré en français et en espagnol.

VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Les réservations d'hôtel pour les participants pris en charge seront effectuées par nos soins. Les participants non pris en charge sont priés de contacter l'hôtel de leur choix directement. Les organisateurs négocieront des tarifs de groupe préférentiels dans les différents hôtels proposés et vous apporteront leur aide, le cas échéant. Nous vous proposons possibilités d'hébergement dans les hôtels suivants :

- Hotel Intercontinental
- The Hilton Nairobi Hotel
- 680 Hotel
- Meridian Court Hotel
- Hotel Embassy
- Kenya Comfort Hotel

ORGANISATEURS & PARTENAIRES

Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA), Pays-Bas (présidence du Comité de pilotage international)

Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS), Suisse (coprésidence du Comité de pilotage international)

Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), Ouganda

Réseau africain pour l'enseignement de l'agriculture, l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles (ANAFE), Kenya

Initiative européenne en faveur de la recherche agricole pour le développement (EIARD)

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), Ghana

Faculté des sciences et de l'agriculture (FSA) de l'Université des West Indies (UWI), Trinitéet-Tobago

Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA), Pays-Bas Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), Kenya

Fonds international de développement agricole (FIDA), Italie

Institut pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles (IRETA), Samoa

Institut de recherche agricole du Kenya (KARI) (présidence de la Commission locale de planification)

Ministère kényan de l'Agriculture

Agence de coordination et de planification du NEPAD (Agence du NEPAD), Afrique du Sud

COMITÉ DE PILOTAGE INTERNATIONAL

<u>Présidence</u> Michael Hailu, CTA

<u>Coprésidence</u> Judith Ann Francis, CTA

Kristin Davis, Secrétariat du GFRAS, Suisse

Membres

Margaret Mangheni, AFAAS

Dominique Hounkonnou, CoS-SIS

Myra Wopereis-Pura, FARA

David Dolly, FSA-UWI

Arno Maatman, ICRA

Steve Franzel, ICRAF

Mohammed Umar, IRETA

Felister Makini, KARI

Aggrey Ambali, Agence du NEPAD

Niels Röling, WUR



partageons les connaissances au profit des communautés rurales sharing knowledge, improving rural livelihoods

























